



FORMULAIRE DE DEMANDE D'UNE TELECOMMANDE D'ACCES A LA ZONE PIETONNE DU VILLAGE

Formulaire à remplir et à retourner avec les pièces justificatives à la :

POLICE MUNICIPALE
200, avenue Roumanille
06410 BIOT

Renseignements : Tel. (Bureau de police) 04 92 90 93 80 – Courriel : police-municipale@biot.fr

- Au titre de :** Personne ayant la disposition d'un bien à usage d'habitation dans le périmètre de l'aire piétonne y compris sur les voies desservies par la restriction instaurée Rue Saint Sébastien
 Utilisateur d'un parking privé sans être domicilié dans le périmètre de la zone piétonne ou sur les voies impactées par la restriction instaurée Rue Saint Sébastien
 Exploitation d'une activité commerciale

Vous pouvez bénéficier d'une TELECOMMANDE délivrée GRATUITEMENT par la mairie

DEMANDEUR Madame Monsieur

NOM, PRENOM : _____

Dénomination sociale : _____

Adresse : _____

_____ **CODE POSTAL** _____ **VILLE** _____

Tél : _____ **Port :** _____ **Fax :** _____

E-mail : _____

DEMANDE D'UNE TELECOMMANDE SUPPLEMENTAIRE PAYANTE :

Motif : _____

PIECES JUSTIFICATIVES

Pièces obligatoires :

- Pièce d'identité
- Adresse mail pour l'envoi de courriels ou coordonnées téléphoniques

Pièces justificatives selon les cas :

- Copie de la taxe d'habitation soit d'une attestation du propriétaire
- Copie de la taxe foncières
- Attestation relative à l'usage d'un parking privé
- Pour les nouveaux résidents, copie soit d'un bail locatif ou acte notarié, soit d'une facture de moins de 3 mois, d'électricité ou de téléphone
- Extrait KBIS et facture de moins de 3 mois

Cadre réservé à l'administration :

N° IDENTIFICATION N° TELECOMMANDE :

Demande reçue :

TELECOMMANDE (S) remise ou transmise :

Fait à Biot, le ____/____/____

Signature (Précédée de la mention « lu et approuvé »)